



Le CSA est l'autorité administrative indépendante chargée de la régulation du secteur audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique).

Le CSA est composé de différents départements liés aux types de services de médias pour lesquels il est compétent (télévision, radio, nouveaux médias, distributeurs de services médias audiovisuels, opérateurs de réseau). Un secrétariat d'instruction est chargé de recevoir et instruire les plaintes de citoyens qui peuvent aboutir à une décision du Collège d'autorisation et de contrôle (CAC), l'instance décisionnelle du CSA. Le CSA dispose également d'un département Études et recherches chargé de réaliser, suivre et soutenir la recherche sur le secteur audiovisuel et sa régulation en Belgique comme à l'étranger. Tous les départements sont alimentés par le travail d'experts en charge des principales thématiques liées aux compétences du CSA (diversité, pluralisme, protection des mineurs et dignité humaine, élections, publicité, transition numérique). Le CSA abrite également un centre de documentation, riche de milliers de publications en lien avec le secteur audiovisuel

CSA

Rue Royale, 89
1000 Bruxelles
Belgique

E. info@csa.be
T. +32 2 349 58 80
T. +32 2 349 58 97

<http://www.csa.be>

Contact

Mathilde Alet
Directrice Générale
E. mathilde.alet@csa.be
T. +32 2 349 58 80

Marché(s)

Cinéma, TV & Animation

.....
Technologies Broadcast

.....
Médias interactifs, jeux vidéo, transmedia, web, mobile, réseaux sociaux

Ligne(s) stratégique(s)

**Broadcaster, Content
Aggregator, Internet and
Digital Services, Video on
Mobile and Web**